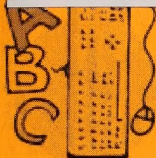




Manuel à l'intention des parents
2005 – 2006

Ce que mon enfant apprend à l'école



re

Alberta
EDUCATION

Alberta Education

On peut consulter ce document et plusieurs autres à notre site Web : http://www.education.gov.ab.ca/French. Cliquez sur « Parents ».

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780–427–2767
(En Alberta, composez le 310-0000 pour faire un appel sans frais d'interurbain.)
Téléc. : 780–422–9750
Internet : **http://www.lrc.education.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@education.gov.ab.ca

Aboriginal Services Branch
Tél. : (780) 415-9300
Téléc. : (780) 415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Curriculum Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Tél. : (780) 427-0010
Téléc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@education.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Tél. : (780) 674-5350
Téléc. : (780) 674–6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

- **Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca**
  Tél. : (780) 415-8528
  Téléc. : (780) 422-9157
  Courriel : LearnAlberta.Contact@education.gov.ab.ca

Special Programs Branch
Tél. : (780) 427-6326
Téléc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@education.gov.ab.ca

ISSN 1489-811X

Ce que mon enfant apprend à l'école

1re année

Manuel à l'intention des parents

2005 - 2006

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 1re année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Education, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du ministre d'Alberta Education

En tant qu'ancien enseignant, je sais, par expérience personnelle, que la communauté doit participer à l'éducation d'un enfant et que les parents représentent un élément essentiel de l'équipe responsable de cette éducation. Quand vous aidez votre enfant à bien réussir à l'école, vous lui préparez un brillant avenir, tant à l'école que plus tard, dans la vie.

Le ministère de l'Éducation a préparé, à votre intention, la série de livrets : *Ce que mon enfant à l'école*, pour vous aider à appuyer l'apprentissage de votre enfant. Cette série de livrets renferme des renseignements au sujet de ce que votre enfant apprendra cette année et présente les objectifs éducatifs de ce niveau scolaire.

Notre système d'éducation est conçu pour aider les élèves à réaliser leur plein potentiel. En cette année où nous célébrons le centenaire de l'Alberta, nous pouvons tous être fiers que notre système d'éducation occupe les premiers rangs au niveau mondial. Nos élèves obtiennent des résultats remarquables aux évaluations nationales et internationales, une réalisation qui repose sur les efforts communs de plusieurs intervenants : les élèves, les parents, les enseignants et la communauté éducative.

Je vous encourage à lire ce livret attentivement et d'aborder toute question que vous pourriez avoir avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant.

Le Ministre de l'Éducation et
Leader parlementaire adjoint,

Gene Zwozdesky

Gene Zwozdesky

Renseignements à l'intention des parents

Introduction

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

L'apprentissage en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières.

Les enseignants choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Education vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les

matières. Lorsque le ministère autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le Learning Resources Centre (LRC).

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du 21e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Education;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Éducation, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education.* Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, Bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Cette ressource renferme des conseils et des stratégies qui vous permettent d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, par rapport aux domaines suivants : lecture, écriture, orthographe, mathématiques, projets, examens et devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de

meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web ***LearnAlberta.ca*** — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web ***TELUS 2Learn*** — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Conseils d'école

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/systeme/conseils.asp

http://www.francalta.ab.ca/fpfa/

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Frais scolaires

Un des principaux objectifs de ces lignes directrices consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. La *School Act* permet de percevoir certains frais pour les programmes parallèles, le transport, les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

La ligne directrice de l'Alberta School Boards Association reconnaît qu'on doit s'abstenir de percevoir des frais de ceux qui ne peuvent pas les payer et qu'aucun élève ne doit être exclu en de telles circonstances.

Activités de financement

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Le choix d'écoles

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles en ligne. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet des programmes

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/Manuels.asp

- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque niveau scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/sommaires.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Education.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/default.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Education. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca

- Le **site Web d'Alberta Education** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le curriculum de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, habiletés et attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque année scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Education joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire, aînés autochtones et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Les programmes doivent donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi ils sont révisés régulièrement et modifiés pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

Les modifications aux programmes sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves.

Cela permet aux autorités scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

La mise en œuvre d'un programme

L'ébauche du programme d'études est élaborée en collaboration avec les parties intéressées. Cette ébauche est soumise au Ministre pour son approbation. Habituellement, on demande à certaines écoles de faire une mise à l'essai du nouveau programme pendant une année avant qu'il ne devienne obligatoire. Cette année de transition fournit le temps nécessaire aux écoles de se préparer pour l'enseignement du nouveau programme.

À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent l'enseigner. Alberta Education, en collaboration avec les directions générales, les conseils scolaires, le personnel enseignant, les directions d'écoles, les parents et les élèves, partage des rôles et des responsabilités dans la mise en œuvre efficace de tout nouveau programme.

Alberta Education appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque autorité scolaire.

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Réseau provincial de formation professionnelle la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones, et ce, dans l'ensemble de la province.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Alberta Education fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta. Alberta Education souscrit à cet objectif.

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

http://www.education.gov.ab.ca/nativeed/nativepolicy

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. À cet effet, on travaille présentement à l'intégration d'une perspective autochtone dans tous les programmes de la maternelle à la 12e année. Alberta Education a également élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

Un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Activité physique quotidienne

À compter de septembre 2005, les autorités scolaires devront faire en sorte que chaque élève, de la 1re à la 9e année, soit actif pendant au moins 30 minutes par jour dans le cadre des activités organisées par l'école. L'Activité physique quotidienne (APQ) repose sur le principe selon lequel les élèves en bonne santé sont mieux en mesure d'apprendre, et que le milieu scolaire est un endroit propice pour développer des habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne.

Les écoles ont la responsabilité de créer et de promouvoir un environnement propice au développement d'habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne. Les activités physiques planifiées à l'école de votre enfant devraient :

- varier en forme et en intensité;
- tenir compte des habiletés individuelles des élèves;
- considérer les ressources disponibles dans l'école et dans la communauté;
- permettre aux élèves de faire des choix.

Les parents peuvent appuyer la mise en œuvre de l'APQ et rehausser les bienfaits qu'en retireront leurs enfants en encourageant leurs enfants à être actifs chaque jour.

http://www.paguide.com

Pour de plus amples renseignements et pour connaître des façons d'augmenter le montant d'activité physique au foyer, veuillez consulter le site Web de l'Agence de santé publique du Canada.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre l'élémentaire, le secondaire et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante de tous les cours et programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, le programme de santé et préparation pour la vie accorde une attention particulière à ces deux sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Les élèves ont des besoins individuels d'apprentissage. Grâce au soutien d'Alberta Education, les écoles fournissent des programmes et des services variés afin de répondre aux besoins de chaque élève.

La francisation

http://www.cmec.ca/else/francisation/indexf.stm

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones mettent sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Au printemps 2004, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a publié du matériel dans ce domaine : « La trousse de formation en francisation ».

La francisation fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer les habiletés langagières de ces élèves, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur compétence langagière et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre l'anglais assez couramment pour participer aux activités de la classe le plus rapidement possible.

Les besoins spéciaux

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

La *School Act* énonce qu'il revient aux autorités scolaires de décider si un élève a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux élèves ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les autorités scolaires sont tenues d'offrir des programmes d'adaptation scolaire pour tous les enfants d'âge scolaire ayant des besoins spéciaux.

Si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés ainsi que les stratégies d'enseignement et d'apprentissage aptes à améliorer son apprentissage.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

Pour répondre aux besoins de ces élèves, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de programmation sont possibles car différents élèves exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un élève.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Education et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Un plan d'intervention personnalisé (PIP) renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan identifie les forces spécifiques de l'enfant, ses besoins et son niveau de rendement actuel. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=547359

- *L'équipe d'apprentissage — Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux* (2004). Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 547359.

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/renseignements.asp

- *Le voyage – Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux.* Ce document se veut un guide pratique rempli d'idées et de suggestions visant à aider les parents à mieux accompagner leur enfant à l'école et à la maison.

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp

- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2004), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1re à la 12e année qui ont des besoins spéciaux.

L'apprentissage à distance et en ligne

Alberta Education élabore une variété de ressources imprimées et électroniques afin d'appuyer l'apprentissage à distance, la présentation de cours en ligne et l'enseignement en salle classe, et ce, grâce à l'utilisation des technologies modernes.

http://www.education.gov.ab.ca/ltb/

http://www.education.gov.ab.ca/ltb/400/crslist.html

Ces ressources d'apprentissage à distance sont autorisées par le ministère et appuient l'enseignement dans notre province. Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Resources Available » du site Web de la LTB.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

Ressources numériques pour appuyer les résultats d'apprentissage

Le site Web de LearnAlberta.ca renferme des ressources d'apprentissage numériques de qualité de la maternelle à la 12e année, et ce, à l'intention des élèves, des enseignants et des parents. Cette collection de ressources innovatrices et fiables a été élaborée par Alberta Education, en consultation avec des intervenants du monde de l'éducation.

http://www.learnalberta.ab.ca/

On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC). On vous invite également à consulter le Centre de référence en ligne qui renferme maintenant quatre sources de référence : *L'Encyclopédie canadienne, Notre mémoire en ligne, Biblio Branchée* et *Repère.*

On peut obtenir les identificateurs d'utilisateur et les mots de passe du directeur ou de la directrice d'école ou en faisant parvenir un courrier électronique à : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca.

L'évaluation du rendement de votre enfant

http://www.education.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/rendement/default.asp

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'instruction donnée, renseignent l'enseignant quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires. Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement.

1re année

Aperçu de la 1re année

En 1re année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à au moins 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

http://www.education.gov.ab.ca/french/programs.asp

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Education ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Matières facultatives – *Les écoles peuvent offrir :*	
Art dramatique	Langues autres que le français et l'anglais

Les nouveaux cours pour l'année scolaire 2005-2006 :

- Études sociales
- Langues secondes : allemand, cri et italien

Matières obligatoires

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Français

Consulter le programme de français à : http://www.education.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle de l'élémentaire, on veut d'abord développer un vocabulaire et une syntaxe de base chez les enfants. En s'appropriant les éléments de la langue, les élèves deviennent de plus en plus autonomes et responsables de leur apprentissage. Il leur est aussi possible de développer leurs habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de courts textes illustrés aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de courts dessins animés;
- de courts textes enregistrés avec appui d'illustrations.

L'acquisition de stratégies d'écoute de base et le développement d'une attitude de collaboration avec le locuteur permettront aux élèves de tirer profit de chaque situation d'écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En première année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour des expériences quotidiennes à la maison et à l'école. L'accent est mis sur :

- le développement d'une attitude respectueuse envers l'interlocuteur;
- le développement des habiletés d'écoute;
- l'emploi des termes et d'expressions appropriés pour décrire leurs expériences.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
- l'utilisation correcte du vocabulaire relié au sujet à traiter ou à la représentation de leur monde imaginaire.

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui vont favoriser le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisira de courts textes, dont le contenu s'apparente aux connaissances antérieures des élèves et fournit de l'information concrète et familière. Le vocabulaire doit être simple et connu des élèves; sinon, l'enseignant doit leur apporter l'aide nécessaire.

Dans le programme d'études, on a voulu respecter d'une façon particulière le rythme de développement des élèves. C'est pour cette raison que le développement des stratégies de base en lecture s'échelonne sur une période couvrant les trois premières années de l'élémentaire.

En première année, l'accent est mis sur la reconstruction du sens d'un texte à partir :

- de l'utilisation des indices fournis par le titre et les illustrations;
- de la reconnaissance spontanée des mots les plus fréquents;
- du décodage des syllabes simples (ex. : to-ma-te);
- de l'ordre des mots dans la phrase.

L'écriture

En première année, l'apprentissage de l'écriture se déroule en trois phases :

- les élèves apprennent d'abord à reproduire correctement un message dont ils se sont approprié le sens;
- ils apprennent ensuite à construire des phrases et de courts textes à partir de modèles pour se familiariser avec la langue écrite (sens de la phrase, orthographe des mots, calligraphie);
- finalement, ils rédigent des phrases (dans le but d'informer) et de courts textes (pour représenter leur monde imaginaire).

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix des mots pour exprimer leurs idées;
- l'ordre des mots dans la phrase;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

Pour chaque situation d'écriture, l'enseignant doit guider les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Math/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées pour résoudre des problèmes;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 1re année :

Les nombres

- reconnaître et utiliser les nombres entiers positifs de 0 à 60 et explorer les demis dans des contextes familiers;
- mettre en application des méthodes informelles pour additionner et soustraire les nombres entiers positifs jusqu'à une somme maximale de 18.

Les régularités et les relations

- identifier, créer et comparer des régularités issues de situations quotidiennes de la salle de classe.

La forme et l’espace	• estimer, mesurer et comparer à l’aide de nombres entiers positifs et d’unités de mesure non standard; • examiner et classifier des objets à trois dimensions et des figures à deux dimensions en fonction de leurs propriétés; • décrire oralement la position relative d’objets et de figures.
La statistique et la probabilité	• recueillir, organiser et décrire, en se faisant aider, des données basées sur des renseignements obtenus par l’enfant; • décrire les concepts de chance et d’évènements aléatoires, en utilisant un vocabulaire usuel.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 1re année :

Créer des couleurs

- apprendre à distinguer les couleurs, à les décrire et à travailler avec divers matériaux pour créer, modifier et appliquer les couleurs;
- apprendre que des matériaux différents présentent des caractéristiques distinctes et qu'il convient de tenir compte de ces propriétés et des interactions entre les matériaux lorsqu'on les utilise à des fins particulières.

Les changements saisonniers

- apprendre que les interactions entre les diverses parties de l'environnement et leur répétition cyclique sont des idées scientifiques importantes;
- décrire les changements saisonniers et interpréter leurs effets sur les êtres vivants.

Fabriquer des objets

- fabriquer des objets et des modèles d'objets à l'aide d'une variété de matériaux différents;
- comparer les composantes d'un objet ou d'un modèle réduit qu'ils auront fabriqué eux-mêmes avec les composantes d'un objet ou d'un modèle réduit semblable.

Les cinq sens

- apprendre comment leurs sens fonctionnent, comment en prendre soin;
- apprendre comment leurs sens peuvent être endommagés et comment leur fonctionnement peut varier d'une personne à l'autre;
- apprendre à mieux utiliser leurs sens et à décrire le plus exactement possible les informations qui leur sont transmises par les sens.

Besoins des animaux et des plantes

- apprendre à classifier ce qu'ils observent;
- apprendre les moyens utilisés par les êtres vivants pour assurer leur survie;
- prendre conscience que des groupes d'êtres vivants peuvent partager certains besoins communs et que des espèces différentes de plantes et d'animaux utilisent des moyens différents pour satisfaire leurs besoins.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.education.gov.ab.ca/french/etudes_sociales/default.asp

Un nouveau programme d'études sociales de la 1re année est mis en œuvre cette année scolaire. Ce nouveau programme fait la promotion d'un sentiment d'appartenance et d'acceptation chez les élèves dans leur engagement en tant que citoyens actifs et responsables. Les concepts de citoyenneté et d'identité en contexte canadien sont au cœur du programme. Le programme traduit les multiples points de vue, notamment ceux des peuples autochtones et francophones, qui contribuent à des réalités canadiennes en constante évolution. Ce programme révisé accorde une plus grande importance à l'histoire du Canada et de l'Alberta.

Les études sociales occupent une place de choix dans le projet éducatif francophone en Alberta. Les écoles francophones sont au cœur de la communauté francophone. Elles satisfont aux besoins et aux aspirations des parents en assurant la vitalité de la collectivité francophone. Pour les élèves inscrits dans les écoles francophones, le programme d'études sociales pourra :

- renforcer leur identité et leur estime de soi, en tant que francophones;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des collectivités francophones;
- promouvoir les partenariats entre le foyer, la collectivité et les entreprises francophones;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et multiculturelle du Canada.

En s'interrogeant sur son environnement social, culturel, linguistique et physique, l'élève de première année se verra comme un individu faisant partie d'un monde plus vaste. Il aura la possibilité de s'exprimer en relatant ses histoires personnelles et d'étudier les traditions et les symboles qui sont l'expression d'un groupe ou d'une communauté. Il améliorera sa compréhension des divers besoins des autres et de la manière dont il peut contribuer au bien-être des groupes dont il fait partie. L'élève étudiera les rôles et les responsabilités qu'il détient en tant que citoyen à l'école, dans des groupes et sa communauté.

L'élève de première année pourra acquérir une estime de soi par le biais d'un examen de sa propre identité en relation avec des groupes et des communautés. L'apprentissage du bien-être, de la croissance et de la vitalité de divers groupes dont il fait partie aidera l'élève à construire les bases d'une citoyenneté active et responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme révisé d'études sociales de la 1re année :

Mon univers : maison, école, communauté

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la façon dont son identité et son estime de soi sont renforcées par son sentiment d'appartenance au monde qui l'entoure. Il constatera que des membres actifs dans une communauté contribuent au bien-être, à la croissance et à la vitalité de leurs groupes et de leurs communautés.

Valeurs et attitudes

L'élève pourra apprécier à leur juste valeur ses qualités et celles des autres :

- être conscient du fait qu'appartenir à des groupes et à des communautés enrichit l'identité d'une personne (I);
- se rendre compte des différents points de vue, langues, cultures et expériences présents dans ses groupes et dans ses communautés (C, CC);
- faire preuve de respect envers ses droits individuels et ceux des autres (C, I);
- reconnaître et respecter le fait que les besoins des autres peuvent être différents de ses propres besoins (C).

L'élève pourra valoriser les groupes et les communautés auxquels il appartient :

- démontrer une volonté de partage et de coopération (C, PAD);
- reconnaître que ses actions peuvent affecter les autres et que les actions des autres peuvent l'affecter (C);
- démontrer une volonté de résoudre des questions ou des problèmes de façon pacifique (C, PAD);
- assumer la responsabilité de ses actions et de ses choix individuels (CC, I).

Savoirs

L'élève pourra examiner ses appartenances et ses liens en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- À quels types de communautés ou de groupes appartiens-tu? (CC);
- Qu'est-ce qui nous aide à reconnaître différents groupes ou communautés (p. ex., des points de repère, des symboles, des couleurs, des logos, des vêtements)? (CC);
- De quelles manières pouvons-nous appartenir à plus d'un groupe ou d'une communauté en même temps? (CC, I);

C	Citoyenneté	I	Identité	TCC	Temps, continuité et changement
CC	Culture et collectivité	LMP	La Terre : milieux et peuples	RÉP	Relations à l'échelle planétaire
ÉR	Économie et ressources	PAD	Pouvoir, autorité et prise de décisions		

- De quelles manières bénéficions-nous du fait que nous appartenons à des groupes et à des communautés? (CC, C, I);
- Quels sont nos responsabilités et nos droits à la maison, à l'école, dans les groupes et dans les communautés? (CC, C, I).

L'élève pourra découvrir ce qui fait prospérer ses communautés en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelles manières les gens coopèrent-ils en vue de vivre ensemble paisiblement? (C, I);
- Comment les groupes prennent-ils des décisions? (PAD);
- De quelles manières les gens s'entraident-ils à l'école, à la maison et dans les groupes pour assurer la vitalité de leur communauté? (C);
- Comment tes actions et tes décisions contribuent-elles au bien-être de groupes et de communautés? (C, I, PAD);
- En quoi le fait de te soucier de ton milieu naturel contribue-t-il au bien-être de ta communauté? (C, LMP).

L'élève pourra discerner les caractéristiques géographiques qui distinguent sa communauté d'autres communautés en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont des points de repère et des lieux familiers dans ta communauté? (CC, TCC);
- Pourquoi ces points de repère et ces lieux sont-ils d'importantes caractéristiques de la communauté? (TCC, I, CC);
- Quelles sont les différences entre les communautés rurales et urbaines? (CC, LMP);
- Où se situe ma communauté sur une carte ou sur un globe terrestre? (LMP).

Construire sur son passé : ma famille, mon histoire et ma communauté

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la façon dont le changement a influencé ce que sa famille et sa communauté sont devenues aujourd'hui.

Valeurs et attitudes

L'élève pourra reconnaître comment des récits et des évènements du passé sont reliés au présent de sa famille et de ses communautés :

- être conscient du fait que sa famille et ses communautés étaient peut-être différentes dans le passé (TCC, CC);

C	Citoyenneté	I	Identité	TCC	Temps, continuité et changement
CC	Culture et collectivité	LMP	La Terre : milieux et peuples	RÉP	Relations à l'échelle planétaire
ÉR	Économie et ressources	PAD	Pouvoir, autorité et prise de décisions		

- se rendre compte de la manière dont les langues, les traditions, les fêtes et les récits de sa famille, de ses groupes et de ses communautés contribuent à son sentiment d'identité et d'appartenance (TCC, I, CC);
- reconnaître en quoi les ancêtres ont contribué à un sentiment d'identité au sein de sa famille et de ses communautés (TCC, I);
- être conscient d'individus qui ont contribué à ses communautés au fil du temps (TCC, I, CC);
- être conscient du fait que diverses communautés autochtones et francophones font partie intégrante de la nature du Canada (I, CC);
- reconnaître, étudier et respecter les symboles du patrimoine et les traditions de sa famille et de ses communautés (TCC, I, CC).

Savoirs

L'élève pourra analyser comment les évènements et les personnes du passé ont influencé le présent en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelle manière le changement a-t-il affecté ma famille au fil du temps? (p. ex., les naissances, les décès, les déménagements) (TCC, CC);
- Quel est le passé de ma famille dans ma communauté? (TCC, I, CC);
- De quelle manière ma communauté a-t-elle changé au fil du temps (les premiers habitants, les ancêtres, les générations, les modes de vie)? (TCC, CC);
- De quelle manière les changements au fil du temps ont-ils affecté le présent de ma famille et de mes communautés? (TCC, I);
- De quelle manière les Autochtones, les Francophones et divers groupes culturels ont-ils contribué aux origines et à l'évolution de mes communautés au fil du temps? (CC, I, TCC);
- Quels sont les liens qui nous unissent aux Autochtones, aux Francophones et aux divers groupes culturels présents dans nos communautés? (TCC, CC, I);
- Quels sont des exemples de traditions, de fêtes et de récits qui ont commencé dans le passé et qui ont toujours lieu maintenant dans ma famille et mes communautés? (TCC, CC, I).

C	Citoyenneté	I	Identité	TCC	Temps, continuité et changement
CC	Culture et collectivité	LMP	La Terre : milieux et peuples	RÉP	Relations à l'échelle planétaire
ÉR	Économie et ressources	PAD	Pouvoir, autorité et prise de décisions		

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.education.gov.ab.ca/french/TIC/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 1re à la 3e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir de sources électroniques dans le cadre d'une enquête donnée;
- traiter l'information venant de quelques sources et reformuler ce qu'il a découvert.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier les technologies utilisées dans la vie quotidienne;
- se montrer courtois et respectueux des règles de conduite de la classe en faisant un usage approprié de l'ordinateur.

Procédés de productivité

- créer un texte original au moyen d'un logiciel de traitement de texte pour communiquer et démontrer une bonne compréhension de l'intention de communication et des formats utilisés;
- réviser un court texte en utilisant des fonctions telles que couper-copier-coller d'un programme de traitement de texte.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	**Éducation physique**	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. On veut ainsi susciter chez l'élève l'intérêt d'être actif tout au long de sa vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 1re année :

Activités

Habiletés fondamentales

- exécuter des mouvements en faisant appel aux habiletés locomotrices, grâce à une variété d'activités.

Application des habiletés fondamentales

- démontrer les habiletés fondamentales dans divers milieux; ex. : marelle dans la cour de récréation;
- faire des mouvements simples en tenant compte de l'effort nécessaire et de l'espace requis pour répondre à une variété de stimuli; ex. : la musique;
- montrer qu'ils sont conscients de leur corps et de l'espace lors de jeux mettant l'accent sur la prise de conscience de l'espace.

Bienfaits pour la santé	**Condition physique fonctionnelle** • identifier les habitudes alimentaires saines; • montrer des moyens d'améliorer le développement de leurs capacités physiques. **Image corporelle** • reconnaître leurs capacités physiques en participant à des activités physiques. **Bien-être** • décrire comment ils se sentent pendant et après une activité physique.
Coopération	**Communication** • apprendre et démontrer des habiletés en communication traduisant le respect et se prêtant bien au contexte. **Esprit sportif** • identifier et respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif. **Leadership** • vivre différents rôles lors de diverses activités physiques. **Travail d'équipe** • faire preuve de volonté à jouer de façon coopérative avec les autres, en petits ou grands groupes.
Dynamisme soutenu	**Effort** • montrer qu'ils sont prêts à participer régulièrement à de courtes périodes d'activités physiques, assorties d'intervalles de repos fréquents; • montrer qu'ils font des efforts en participant aux diverses activités. **Sécurité** • montrer qu'ils sont prêts à écouter des consignes et des explications simples; • se déplacer de façon sécuritaire et prudente dans tous les milieux; ex. : activités de prise de conscience de l'espace. **Établissement d'objectifs/Défi personnel** • participer à une activité de classe qui a un but collectif, ex. : parcourir une distance donnée à un rythme régulier.

Une vie active dans la communauté

- identifier et visiter, dans la communauté, des terrains de jeux pour les jeunes enfants;
- décider d'être actifs.

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Éducation physique en ligne

http://www.education.gov.ab.ca/EducationPhysique/

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études — Les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année;
- Ressources à l'intention des enseignants — Les liens aux ressources autorisées, au guide de mise en œuvre et aux activités liées aux résultats d'apprentissage M-12;
- Apprentissage à domicile — Cette section s'adresse aux parents et aux enseignants responsables des élèves qui sont inscrits en ligne à ce cours ou qui reçoivent leur enseignement à domicile.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.education.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 1re année :

Choix en matière de bien-être

Santé personnelle

- faire preuve de bonnes habitudes en matière d'hygiène et de soins de santé; ex. des habitudes visant à réduire la transmission de microbes, des habitudes d'hygiène dentaire.

Sécurité et responsabilité

- décrire les mesures à prendre dans des situations non sécuritaires ou d'exploitation; ex. : dire « non », se sauver, parler de la situation à une personne de confiance et ne cesser de le faire jusqu'à ce que quelqu'un les croie;
- déterminer la raison d'être des règles de sécurité qui existent à la maison et à l'école, et les mettre en pratique, ex. : savoir comment se comporter pour prévenir les incendies.

Choix en matière de relations humaines

Gestion des émotions et sentiments

- reconnaître et démontrer diverses façons d'exprimer leurs sentiments; ex. : par le biais de moyens verbaux et non verbaux.

Interactions

- identifier les caractéristiques d'un bon ami; ex. la considération des sentiments, la gentillesse, l'écoute.

Rôles et processus de groupe

- travailler en collaboration avec un partenaire; ex. : en attendant leur tour, en respectant l'espace et les biens d'autrui.

Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Stratégies d'apprentissage

- définir ce qu'est un objectif et reconnaître que le fait d'établir des objectifs aide à accomplir des tâches.

Rôles de la vie et cheminement de carrière

- reconnaître leurs propres champs d'intérêt, forces et habiletés;
- montrer qu'ils sont conscients des manières dont les gens s'acquittent de leurs responsabilités au sein de la communauté, qu'il s'agisse de travail rémunéré ou non.

Bénévolat

- choisir des tâches de bénévolat à faire en classe et s'en acquitter.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Arts plastiques et musique

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

http://www.education.gov.ab.ca/french/beauxArts/default.asp

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 1re année :

- remarquer que les objets ont des caractéristiques communes;
- savoir évaluer l'utilité ou la fonction des objets;
- savoir développer des styles de décoration;
- pouvoir déterminer les qualités de la surface d'objets et de formes;
- savoir mettre la touche finale à leurs œuvres;
- pouvoir décorer les objets qu'ils créent;
- savoir utiliser les outils et les techniques en mettant l'accent sur l'exploration et l'application des méthodes en matière de dessin, de peinture, de procédés d'impression, de sculpture, de textiles, de photographie et de graphisme.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

À la fin de la 1re année, les élèves devraient :

- connaître plusieurs chansons simples en les mimant;
- chanter les mêmes chansons à l'unisson et dans différentes tonalités;
- vivre le rythme en le marchant;
- frapper les rythmes des paroles dites et chantées;
- savoir chanter des chansons en canon à l'unisson;
- vivre les diverses émotions exprimées dans les chansons ou dans l'audition de pièces musicales;
- pouvoir danser, jouer, dessiner ou mimer les chansons connues.

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives – *Les écoles peuvent offrir :*	
Art dramatique	Langues autres que l'anglais et le français

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion,** doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

Plusieurs autorités scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre autorité scolaire.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 1re année (2005-2006)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) ______________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	**Désaccord**	**Accord**	**Très d'accord**
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Education sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Education
Édifice 44 Capital Boulevard
10044, 108e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5J 5E6
Téléc. : 780–422–1947